

Préparée conformément aux normes OSHA, CMA, ANSI des É.-U., WHMIS/SIMDUT du Canada, WorkSafe de l'Australie et JIS Z 7250:2000 du Japon et à la réglementation REACH de l'UE

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit : **CARTOUCHES – POUR OUTILS, CARTOUCHES À BLANC ou CARTOUCHES, DISPOSITIFS ÉLECTRIQUE**

Numéro CAS : Mélange – Alliage de métaux

Synonymes : Cartouche chargée pour pistolet à percussion centrale, cartouche à percussion annulaire pour dispositif électrique, cartouche à pistolet de calibre 22, 25, 27, 32, 38, charge de puissance, charge de puissance à blanc, charge à poudre, cartouches pour outils, cartouches à blanc

Utilisation du produit : Cartouche chargée de pistolet à percussion centrale

Classe de l'ONU : UN 0014 ou UN 0323

Classe de marchandises dangereuses ONU : Explosif, 1.4S

Fabricant : Olin Corporation – Winchester Division, Inc.

Adresse du fabricant : 600 Powder Mill Road, East Alton, IL 62024 www.winchester.com

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur : **ITW Construction Products**
120 Travail Road
Markham, ON, Canada
L3S 3J1

No. de téléphone du fournisseur: (905) 471-4250

Numéro de téléphone d'urgence : É.-U./Canada : 1 800 424-9300
À l'extérieur des É.-U./du Canada : 703-527-3887

Groupe de contrôle FS : 618-258-3507 (Information technique seulement)

N° FS Olin : 00102.0001

Date d'émission : 2015-06-01

Date de révision : 2016-07-14

Révision no : 2

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

APERÇU D'URGENCE : EXPLOSIF. MAINTENIR À L'ÉCART DE LA CHALEUR. NE PAS EXPOSER À UN CHOC MÉCANIQUE. LES PARTICULES RÉSULTANT DU TIR PEUVENT ÊTRE NOCIVES EN CAS D'INHALATION. NE PAS AVALER.

SYMBOLES DOT DES É.-U.



SYMBOLES (WHMIS/SIMDUT) DU CANADA

Ce produit n'est pas réglementé par le SIMDUT.

Explosif de classe 6

SYMBOLES DE DANGER GHS

**Classifications GHS :**

Division des explosifs 1.4
STOT RE Catégorie 1
Toxicité reproductive Catégorie 1A
Environnement aquatique, chronique II
Danger

Mot indicateur :**Mentions de danger :**

H204 : Risque d'incendie ou de projection.
H372 : Cause des dommages au système nerveux, aux reins et au système hématopoïétique en cas d'expositions répétées ou prolongées.
H360 : Peut nuire à la fertilité et au fœtus
H411 : Toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme

Organes cibles :

Systèmes nerveux, rénal et hématopoïétique

Mises en garde :

P102 : Garder hors de la portée des enfants
P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes
P250 : Ne pas soumettre au choc ni au frottement
P260 : Ne pas respirer les poussières, les fumées, le gaz, les brouillards, les vapeurs ni les pulvérisations
P264 : Se laver les mains à fond après manipulation
P270 : Ne pas manger, boire, ni fumer pendant l'utilisation de ce produit
P271 : Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré
P273 : Éviter de rejeter dans l'environnement
P280 : Porter des gants et des vêtements de protection ainsi que des protections pour les yeux et le visage

Pictogrammes GHS :

Explosif; Pictogramme : bombe qui explose
Toxicité spécifique d'organe cible; code pictogramme : GHS08
Environnement; code pictogramme : GHS09

Classification UE :

Symboles de danger

Phrases de risque

E, T, N

R2 : Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition

R48 : Danger de dommages graves à la santé en cas d'exposition prolongée

R60 : Peut altérer la fertilité

R63 : Risque d'effets néfastes pour un fœtus

R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques et peut avoir des effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique

Phrases de sécurité

S2 : Garder hors de la portée des enfants

S15 : Maintenir à l'écart de la chaleur

S20/21 : Ne pas manger, boire ni fumer pendant l'utilisation

S22 : Ne pas respirer la poussière

S39 : Porter des lunettes/un protecteur facial

S51 : Utiliser seulement dans les endroits bien aérés

S61 : Éviter de rejeter dans l'environnement

Risques pour la santé ou risques liés à l'exposition

Ce produit est constitué d'une cartouche en alliage métallique fini qui renferme entièrement les divers composants. Par conséquent, lors d'une manipulation normale de ce produit, aucune exposition à un composant toxique n'aura lieu. Lors du tir, une petite quantité de particules peut se dégager et provoquer une légère irritation des yeux et des voies respiratoires. Ces particules peuvent contenir des traces des substances toxiques suivantes :

Plomb : L'ingestion de grandes quantités de plomb peut provoquer des douleurs abdominales, une constipation, des crampes, des nausées et/ou des vomissements. Une exposition chronique au plomb peut donner lieu à des lésions rénales, une anémie, des effets sur la reproduction, des effets sur le développement et des lésions permanentes du système nerveux chez les êtres humains, y compris des modifications de la fonction cognitive.

Nitroglycérine : Produit la dilatation des vaisseaux sanguins et une chute de la pression sanguine qui peut avoir une incidence sur le cœur. Il a aussi été démontré qu'elle cause la méthémoglobinémie (cyanose).

Cuivre : L'inhalation de concentrations élevées de poussières ou d'émanations de cuivre métallique peut provoquer une irritation nasale et/ou des nausées, des vomissements et des douleurs d'estomac.

Il est peu probable que la quantité de particules à laquelle une personne peut être exposée lors du tir d'une cartouche sera suffisante pour donner lieu à ces effets.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS RELATIVES AUX INGRÉDIENTS

Composants	% en poids	Numéro CAS	N° EINECS/ELINCS
Fer	0 - 97	7439-89-6	231-096-4
Cuivre	50 - 65	7440-50-8	231-159-6
Zinc	15 - 32	7440-66-6	231-175-3
Nitrocellulose	2 - 13	9004-70-0	Polymère
Nitroglycérine	0,5 - 2	55-63-0	200-240-8
Styphnate de plomb	0,1 - 1	15245-44-0	239-290-0

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux :

Rincer immédiatement les yeux avec de grandes quantités d'eau pendant au moins 15 minutes pour éliminer les émanations ou les particules, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. En cas d'irritation des yeux, appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau :

Laver la peau avec beaucoup d'eau et de savon.

Inhalation :

En cas de symptômes d'irritation pulmonaire (toux, respiration sifflante ou difficulté respiratoire), éloigner la personne affectée de la zone d'exposition et l'amener immédiatement à l'air libre. Si la respiration est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Garder la personne affectée au chaud et au repos. Obtenir une assistance médicale.

Ingestion :

En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin.

États médicaux aggravés par une exposition :

Aucune condition médicale connue n'est aggravée par l'exposition à ce produit dans sa forme solide. Une exposition au plomb peut aggraver une anémie, ainsi que des maladies cardio-vasculaires et respiratoires.

Recommandations pour les médecins :

Sortir le patient de la zone d'exposition, si possible, puis traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<i>PROPRIÉTÉ</i>	<i>VALEUR</i>	<i>PROPRIÉTÉ</i>	<i>VALEUR</i>
Explosif	Oui	Inflammable	Sans objet
Combustible	Sans objet	Pyrophorique	Non
Point d'éclair (°C) :	Sans objet	Vitesse de combustion du produit :	Sans objet
Limite inférieure d'explosivité :	Sans objet	Température d'auto-allumage :	Aucune donnée disponible.
Limite supérieure d'explosivité :	Sans objet	Classification d'inflammabilité : (définie par 29 CFR 1910.1200)	Explosif

Risques inhabituels d'incendie et d'explosion :Moyens d'extinction :Procédures spéciales pour la lutte contre l'incendie :

Risque de projection possible.

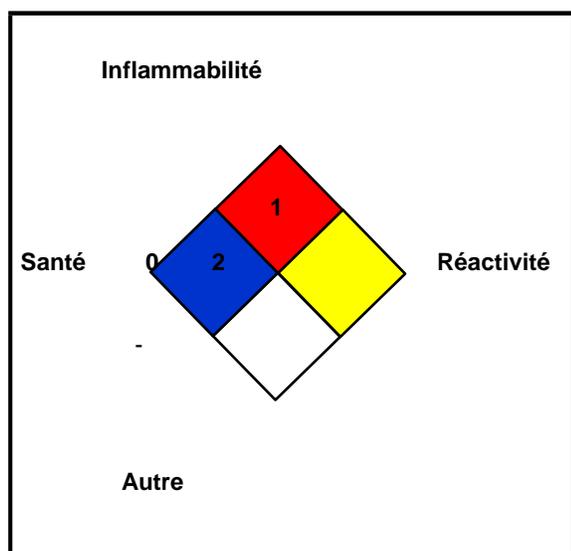
Inonder la zone avec de l'eau. S'il n'y a pas d'eau disponible, utiliser du dioxyde de carbone, une poudre extinctrice ou de la terre.

Ne pas combattre un incendie lorsqu'il atteint les marchandises. Les marchandises peuvent exploser.

Les pompiers doivent porter un appareil de protection respiratoire autonome (APRA) et un équipement de protection complet. Les vêtements de protection de pompier pour feu de bâtiment n'offrent qu'une protection limitée.

Isoler les matériaux qui ne sont pas encore touchés par l'incendie. Éloigner les contenants de la zone embrasée si possible; autrement, refroidir délicatement à l'aide d'un jet d'eau.

Empêcher l'eau qui s'écoule d'entrer dans les conduits pluviaux, les nappes d'eau et les autres zones à l'environnement fragile, si possible.

SYSTÈME DE CLASSIFICATION NFPA

SYSTÈME DE CLASSIFICATION HMIS

DANGER POUR LA SANTÉ (BLEU)		0*	
DANGER D'INFLAMMABILITÉ (ROUGE)		1	
DANGER PHYSIQUE (JAUNE)		2	
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION			
YEUX	ÉPI CODE	RESPIRATOIRE	OÛIE
	A	Voir Sect. 8	Voir Sect. 8

Échelle de danger : 0 = Minime 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Extrême * = Danger chronique

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

POUR TOUS LES ACCIDENTS DE TRANSPORT, APPELER CHEMTREC AU 800-424-9300.

Réponse au déversement : Un déversement de ce produit ne nécessite généralement pas les compétences d'une équipe d'intervention d'urgence. Cependant, si un déversement important se produit, appeler le 888-289-1911 pour une assistance technique.

Procédures en cas de rejet accidentel : Les déversements de ce produit doivent faire l'objet d'une attention soignée. Ne pas exposer le produit à un choc mécanique. Récupérer la matière et la placer dans un contenant à déchets désigné et étiqueté. Voir la Section 13 pour l'élimination des déchets.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour une manipulation sécuritaire : Utiliser un équipement de protection individuelle approprié (voir la Section 8). Se laver les mains à fond après manipulation. Il doit être interdit de manger, de boire et de fumer dans les zones où ce produit est manipulé et entreposé.

Conditions d'entreposage sécuritaire : Entreposer le produit conformément aux réglementations locales. Ranger dans les contenants d'origine dans un endroit frais et sec en retrait des acides, explosifs de Classe A et B, oxydants puissants et produits caustiques. Éviter les impacts ou les chocs mécaniques et les décharges électriques.

8. PROCÉDURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle :

N° CAS	NOM CHIMIQUE	ACGIH TLV	LEA OSHA	LEMT INTERNATIONALE
7439-89-6	Fer	Aucune établie	Aucune établie	Aucune établie
7440-50-8	Cuivre	0,2 mg/m ³ (émanations), 1 mg/m ³ (poussières et aérosols)	0.1 mg/m ³ (émanations) 1 mg/m ³ (poussières et aérosols)	Autriche, Belgique, Canada : 0,2 mg/m ³ (émanations), 1 mg/m ³ (poussières) Danemark : 1,0 mg/m ³ (poussière et poudre) Allemagne (MAK) : 0,1 mg/m ³ (émanations), 1 mg/m ³ (poussières et aérosols)
7440-66-6	Zinc	Aucune établie	Aucune établie	Aucune établie
9004-70-0	Nitrocellulose	Aucune établie	Aucune établie	Aucune établie

55-63-0	Nitroglycérine	0,05 ppm (0,46 mg/m ³) Peau	Plafond – 0,2 ppm (2 mg/m ³) Peau	Danemark : 0,02 ppm (0,2 mg/m ³) Norvège, Suède : 0,03 ppm (0,3 mg/m ³) Autriche, Belgique, Allemagne, Pays-Bas, Pologne, Suisse : 0,05 ppm (0,47 mg/m ³), peau Finlande, France : 0,1 ppm (0,9 mg/m ³), peau R.-U. : 0,2 ppm (2 mg/m ³), peau
15245-44-0	Styphnate de plomb	Aucune établie	Aucune établie	Aucune établie

Moyens mécaniques de contrôle :

Une ventilation par aspiration locale est recommandée si des poussières importantes ou des émanations sont générées. Sinon, utiliser une ventilation à aspiration générale. Utiliser une ventilation à l'épreuve des explosions.

Protection respiratoire :

Normalement pas nécessaire. Maintient les concentrations de contaminants volatiles en dessous des normes qui figurent ci-dessus. Utiliser un respirateur purificateur d'air approuvé et approprié équipé de cartouches/réservoirs HEPA lorsqu'il y a risque que les limites établies d'expositions en milieu de travail soient dépassées.

Protection des yeux et du visage :

Utiliser des lunettes de sécurité.

Protection des mains :

Normalement pas nécessaire.

Protection de la peau :

Normalement pas nécessaire.

Dispositif de protection antibruit :

Normalement pas nécessaire. Utiliser un protecteur d'oreilles pendant le tir.

Hygiène générale :

Ne pas manger, boire, ni fumer pendant l'utilisation de ce produit. Se laver soigneusement les mains après toute utilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

PROPRIÉTÉ	VALEUR	PROPRIÉTÉ	VALEUR
<i>Aspect :</i>	Cartouche en laiton cylindrique	<i>État physique :</i>	Solide
<i>Odeur :</i>	Aucun	<i>Seuil de détection olfactive :</i>	Aucun
<i>Point d'ébullition (°F) :</i>	Sans objet	<i>Point de fusion :</i>	Sans objet
<i>Tension de vapeur (mm Hg) :</i>	Sans objet	<i>Point de congélation :</i>	Sans objet
<i>Densité de vapeur (air = 1) :</i>	Sans objet	<i>Densité apparente :</i>	Sans objet
<i>Poids spécifique (g/cm³) :</i>	Sans objet	<i>Viscosité (cps) :</i>	Sans objet
<i>pH :</i>	Sans objet	<i>Température de décomposition :</i>	Sans objet
<i>Solubilité dans l'eau (20 °C) :</i>	Insoluble	<i>Vitesse d'évaporation :</i>	Sans objet
<i>Fraction volatile, en volume :</i>	Sans objet	<i>Coefficient de partage octanol/eau :</i>	Sans objet

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉStabilité :

Stable dans des conditions normales de température et de pression

Possibilité de réactions dangereuses :

Aucun risque de polymérisation dangereuse

Matériaux incompatibles :

Acides, explosifs de classe A et B, oxydants puissants et substances caustiques

Produits de décomposition dangereux :

Oxydes d'azote, monoxyde de carbone, oxydes de plomb, dioxyde de carbone, poussières/émanations de plomb

Conditions à éviter :

Contact avec les matériaux incompatibles. Dommages physiques aux contenants; les cartouches peuvent détoner si la douille est perforée.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'entrée potentielles : Inhalation, peau et ingestion.

La nature physique de ce produit rend toute absorption peu probable, par quelque voie que ce soit. Une petite quantité de particules inhalables peut se dégager au moment du tir.

Effets d'une exposition aiguë :

PRODUIT	COMPOSANTES					
	Styphnate de plomb	Nitroglycérine	Cuivre	Nitrocellulose	Fer	Zinc

PRODUIT		COMPOSANTES					
		Styphnate de plomb	Nitroglycérine	Cuivre	Nitrocellulose	Fer	Zinc
Inhalation CL ₅₀	Les particules générées lors du tir peuvent être légèrement toxiques	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Contact avec la peau DL ₅₀	Absorption par la peau improbable	Aucune donnée disponible.	> 280 mg/kg (lapin)	375 mg/kg, sc (lapin)	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Ingestion DL ₅₀	Ingestion improbable	Aucune donnée disponible.	105 mg/kg (rat)	3,5 mg/kg, ip (souris)	> 5 g/kg (rat)	30 g/kg (rat)	Aucune donnée disponible.
Irritation	Les particules générées lors du tir peuvent être légèrement irritantes pour les yeux	Aucune donnée disponible.	Irritant léger pour les yeux et la peau	Provoque une irritation respiratoire	Aucune donnée disponible.	Provoque une irritation des yeux	Provoque une irritation des yeux
Sensibilisation	La sensibilisation à ce produit n'a pas été rapportée	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.

Autres effets indésirables :

Toxicité d'organe cible :

Aucune toxicité d'organe cible n'a été rapportée pour ce produit. Le plomb a provoqué des anomalies sanguines et des lésions des reins et du système nerveux chez les humains et sur des animaux de laboratoire.

Toxicité reproductive :

Ce produit ne comporte aucun effet connu ni rapporté sur la reproduction. Le plomb a des effets négatifs sur la reproduction mâle chez les humains et les animaux de laboratoire.

Térogénicité (Anomalies congénitales) :

Ce produit ne comporte aucun effet connu ni rapporté de toxicité développementale. Le plomb affecte le développement foetal et peut causer des anomalies congénitales.

Tendance mutagène :

Rien n'indique que ce produit est mutagène. La tendance mutagène du plomb a été mise en évidence lors de plusieurs études *in vitro*.

Tendance cancérigène :

Ce produit n'est pas désigné cancérigène par les organismes OSHA, NTP et IARC. IARC cite le plomb comme étant potentiellement cancérigène pour les humains, groupe 2B.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets environnementaux :

PRODUIT : Les propriétés environnementales de ce produit n'ont pas été testées.

COMPOSANTES :

Cuivre :

Les concentrations de cuivre de 0,1 à 1,0 mg/l ne sont pas toxiques pour la plupart des poissons. Cependant, des effets toxiques ont été signalés pour des concentrations de 0,015 à 3,0 mg/l, en particulier dans de l'eau douce, pour de nombreux types de poissons, crustacés, mollusques, insectes et plancton.

Plomb :

La CL₅₀ (48 heures) pour le crapet arlequin (*Lepomis macrochirus*) est de 2 à 5 mg/l, selon certains rapports. Le plomb est toxique pour le gibier d'eau. CL₅₀ > 1000 mg/l pour le poisson, les invertébrés et l'algue.

Nitrocellulose :

Nitroglycérine :

Zinc :

CL₅₀ = 1.228 mg/l pour le crapet (96 heures, statique)
 Les concentrations suivantes de zinc ont été signalées comme étant mortelles pour les poissons : 0,13 mg/l, pour 12 – 24 heures pour les truites arc-en-ciel juvéniles; 1,9 – 3,6 mg/l, 6 h TLM (eau douce, 30 °C) pour le crapet arlequin; 4 mg/l, 3 jours (eau dure) pour la truite arc-en-ciel; 1 mg/l, 24 heures (eau douce) pour l'épinoche.

La présence de cuivre semble avoir un effet synergétique sur la toxicité du zinc envers les poissons.

Évolution dans l'environnement :

MOBILITÉ :

Le plomb dissous peut migrer dans le sol.

PERSISTANCE/DÉGRADABILITÉ : Non biodégradable.
 BIOACCUMULATION : Aucune donnée disponible.

13. CONSIDÉRATIONS CONCERNANT L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Il faut prendre soin d'éviter toute contamination environnementale pouvant résulter de l'utilisation de ce produit. L'utilisateur de ce produit est responsable de la mise au rebut du produit non utilisé, des résidus et des conteneurs, de façon conforme à toutes les lois et réglementations locales, provinciales et fédérales concernant le traitement, le stockage et la mise au rebut des déchets dangereux et non dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information réglementaire du DOT, IATA, IMO et ADR des É.-U. :

Désignation exacte de l'expédition	Cartouches pour outils, cartouches à blanc	Cartouches, dispositif électrique
Numéro de classe de danger et description	Explosif 1.4S	Explosif 1.4S
Numéro d'identification ONU	UN0014	UN0323
Groupe d'emballage	PGII	PGII
Étiquette(s) DOT requise(s)	Aucun	Explosif 1.4S

Polluant marin : Aucun des ingrédients n'est classé comme polluant marin par le DOT (tel que défini par la norme 49 CFR 172.101, Annexe B)

Données supplémentaires :

Numéro du Guide nord-américain des mesures d'urgence (2004) : 114

RÈGLES DE TRANSPORT DU DÉPARTEMENT DES TRANSPORTS DES ÉTATS-UNIS : Ce produit est classé Marchandise dangereuse en vertu de la norme 49 CFR 172.101. Remarque : Peut être reclassé au plan national (Transport routier aux États-Unis) comme substance ORM-D ou à quantité limitée si conditionné conformément à 49 CFR 173,63.

TRANSPORTS CANADA, RÈGLEMENT SUR LE TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES : Ce produit est classé Marchandise dangereuse.

ASSOCIATION DU TRANSPORT AÉRIEN INTERNATIONAL (IATA) : Ce produit est classé Marchandise dangereuse.

DÉSIGNATION DE L'ORGANISATION MARITIME INTERNATIONALE (OMI) : Ce produit est classé Marchandise dangereuse.

ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR ROUTE (ADR) : Ce produit est classé Marchandise dangereuse par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

RÉGLEMENTATIONS FÉDÉRALES DES ÉTATS-UNIS

TSCA	Les composants de ce produit figurent dans l'inventaire TSCA (Toxic Substance Control Act).				
CERCLA :	Cuivre, QD* = 5000 lb; zinc, QD = 1000 lb; nitroglycérine, QD = 10 lb; plomb, QD = 10 lb (Aucune déclaration n'est nécessaire si le diamètre des pièces métalliques est supérieur ou égal à 100 microns (0,004 pouce)).				
SARA 313 :	Cuivre, plomb et composés de plomb, nitroglycérine, zinc (émanations ou poussières)				
SARA 311/312 :	<u>Santé</u> :	Aigu – Non Chronique – Non	<u>Feu</u> : Non	<u>Réactivité</u> : Aucun	<u>Dissipation de pression</u> : Oui
Liste EHS de SARA 302 :	Aucun des composants de ce produit ne figure dans la liste.				

QD = Quantité à déclarer

LOIS D'ÉTAT SUR LE DROIT À L'INFORMATION

Composant	Californie	New Jersey	Pennsylvanie	Massachusetts	Michigan
Fer	Non répertorié				

Cuivre	Non répertorié	X	X	X	X
Zinc	Non répertorié	X	Non répertorié	X	X
Nitrocellulose	Non répertorié	X	X	X	Non répertorié
Nitroglycérine	Non répertorié	X	X	X	Non répertorié
Styphnate de plomb	X	Non répertorié	Non répertorié	X	Non répertorié

CALIFORNIA SAFE DRINKING WATER AND TOXIC ENFORCEMENT ACT (PROPOSITION 65)

Avertissement! Ce produit contient des quantités décelables d'au moins une substance chimique reconnue par l'État de Californie comme cause de cancer et/ou d'anomalies congénitales ou autres effets néfastes sur la reproduction.

CLASSIFICATION GHS

Division des explosifs 1.4
 STOT RE Catégorie 1
 Toxicité reproductive Catégorie 1A
 Environnement aquatique, chronique II

RÉGLEMENTATIONS EUROPÉENNES

Classification des dangers

Symbole de danger : E, T, N
 Phrases de risque : R2, R48, R60, R63, R51/53
 Phrases de sécurité : S2, S15, S20/21, S22, S39, S51, S61

Classification WGK allemande : Pas connue

RÉGLEMENTATIONS CANADIENNES

Inventaire DSL/NDSL : Les composantes de ce produit sont sur la DSL

IDL : Cuivre, plomb

LISTE DES PRIORITÉS CEPA : Aucun

WHMIS/SIMDUT : Ce produit n'est pas réglementé par le SIMDUT. Il est réglementé en tant qu'explosif de classe 6 au Canada.

RÉGLEMENTATION JAPONAISE

Inventaire national existant des substances chimiques (ENCS) : Aucun des composants de ce produit ne figure dans la liste.

Évaluation de priorité des substances chimiques du Japon : Aucun des composants de ce produit ne figure dans la liste.

AUTRES INVENTAIRES INTERNATIONAUX DE SUBSTANCES CHIMIQUES

Liste des substances toxiques Giftliste de la Suisse : Toutes les composantes listées
 Inventaire de l'Australie (AICS) : Toutes les composantes listées

16. AUTRES INFORMATIONS

RÉVISIONS :

PRÉPARÉ : Olin Corporation

PAR :

AUTRE : Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse : www.winchester.com

AVIS: LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE DOIVENT ÊTRE FOURNIES À TOUTE PERSONNE QUI UTILISERA, MANIPULERA, STOCKERA OU TRANSPORTERA CE PRODUIT OU Y SERA AUTREMENT EXPOSÉE. CES INFORMATIONS ONT ÉTÉ PRÉPARÉES À TITRE INDICATIF POUR LE SERVICE TECHNIQUE, LA ZONE DE TRAVAIL ET LA DIRECTION DES USINES, AINSI QUE POUR TOUTE PERSONNE APPELÉE À TRAVAILLER AVEC CE PRODUIT OU À LE MANIPULER. OLIN CONSIDÈRE CES INFORMATIONS COMME FIABLES ET ACTUELLES À LA DATE DE PUBLICATION, MAIS N'ACCORDE AUCUNE GARANTIE À CET EFFET.